vous être mieux compris que dans ces vaillantes âmes du l'Ardenne où, de l'église mutilée à la brèche du rempart, tout vous parle d'héroïsme et de vaincre guerrière. Nous nous félicitons pour notre part de la persistance de ces sentiments de bon aloi, à deux pas de la frontière, dans ce Lycée qui porte le nom de Chanzy ; et au général qui préside cette fête pacifique, au représentant de cette armée dont vous êtes la réserve et l'espoir, nous sommes heureux de pouvoir en offrir avec nos souhaits de bienvenue la présente mercuriale.

Je pourrai multiplier ces citations, si le besoin s'en fait sentir. Je laisse à vos lecteurs le soin de juger entre ce que vous faites et ce que vous écrivez.

Laissez-moi vous faire l'aveu que, tout en regrettant cette erreur de notre parti, je me trouve doublement, et largement, par l'attitude bien caractérisée de la salle ; — non pas un public d'élèves, comme vous le dites, mais 600 participants, parmi lesquelles une cinquantaine d'élèves des deux écoles normales — très dédoublé par les marques de sympathie que les personnes sortant de la salle m'ont prodiguées m'offrir.

Non ! vous ne faites jamais croire qu'un professeur ayant du patriotisme ardennais la haute opinion que vous venez de lire, a pu, devant les Ardennais, manifester son passé, commettre cette faute norme de goût.

Vous tombez d'ailleurs d'autant plus mal que mes ouvrages, mes conférences, mes cours d'enseignement historique protestent : un enseignement patriotique — non pas de ce patriotisme banal, à dessein, simplifiérement assoulé, dans le cadre qui, avant la guerre, faisait traiter de Prussien le clairvoyant M. Thiers ; mais un patriotisme plus élevé, qui voit les fautes, et met en garde contre elles.

C'est une mission que celle de l'enseignement historique et j'ai le courage de l'avoir exercée. Ah ! il m'est particulièrement douloureux de me voir ainsi attaqué après vingt ans d'une vie consacrée à l'idée de relèvement ; il me semble, dans ce milieu médire de l'enseignement de l'Etat, pourtant contrôlé par les inspecteurs généraux ; mais ce qui me réconforte, c'est l'attitude de mes chefs. Les protestations énergiques qui, malgré moi, s'organisent, et en courrier très spécial, de la part de l'ardennaise qui, en la circonstance, ne m'a point fait défaut.

RAYEUR.

Professeur d'histoire et de Géographie au Lycée Chanzy.

Les élèves des classes supérieures du lycée de Charleville nous écrivent qu'elles avaient l'intention d'envoyer au journal républicain le *Petit Ardennais* une protestation en faveur de leur professeur, M. Rayeur, mais qu'elle a été arrêtée — avec raison d'ailleurs — par l'administration. Les collègues du professeur et de nombreux habitants ont aussitôt repris cette idée.

Nos correspondants nous font remarquer que la sonnette du préfet a été bien mal choisie, puisque le recte qu'il n'était qu'invité à la conférence placée sous la présidence de l'honorable M. Margottet, recteur de l'Académie de Lille, tout aussi bon juge que lui en fait de patriotisme.

Les républicains de Charleville n'ignorent pas d'ailleurs que M. Joly n'a été inspirée que par une vieille animosité politique contre M. Rayeur. Ce qui le fait croire davantage, c'est que le journal *Les Ardennes*, inspiré à la fois par le Préfet et les cléricaux militants de la ville, attaque en même temps que M. Rayeur, M. Martin, inspecteur d'académie, dont les opinions franchement progressistes, gênent l'Administration préfectorale réactionnaire.

Chronique Régionale

Les socialistes de Calais

M. Delcluse nous réclame l'insertion complète de sa réponse au *Petit Calaisien* que nous avons de résumer faute de place. Il ne nous dépêche nullement de mettre sous les yeux de nos lecteurs les suggestifs documents de la polémique intestine des socialistes.

Le directeur du *Petit Calaisien*, s'est décidé enfin à publier ma lettre. Il l'a fait suivre de commentaires dans lesquels il manifeste à nouveau des sympathies de la maladie qui le hante depuis des années : la manie de la persécution.

Envoyant 1888 il dit textuellement, après avoir tenté de laisser supposer que nous sommes capable de recommander ou de pratiquer les attaques contre les personnes :

« Ah ! vous ne faisiez pas tant fi de moi, lorsque je sortais 600 fr. de ma caisse pour vous tirer de prison » — M. Naudin fera bien de préciser et de déclarer si ces 600 francs lui sont restés *sortis de sa caisse*. En admettant que la question des *600 fr.* soit vraie.

« ... lorsque, comme dans la question des ouvriers, des écoles, etc. — je vous préparais les études, dont vous vous étaiez ensuite les gants, soit au Conseil, soit dans les réunions publiques ! »

M. Naudin, l'un-vers, ignore sans doute les démarches faites par moi à cette époque et ma correspondance avec les personnes compétentes ? Pour lui, les citoyens Vaillant, à cette époque conseiller municipal de Paris ; Hovelaque, mort il y a deux ans, après s'être tout occupé à questions d'enseignement les comptent pas, il ignore sans doute aussi les avis reçus par moi et sur ma demande d'un haut fonctionnaire de l'enseignement du département de la Seine, en qui m'a permis de faire aboutir une réforme que M. Naudin voyait d'un bon œil.

C'est peut-être lui aussi qui a rédigé tous nos vœux et propositions déposés tant au Conseil municipal qu'à l'Assemblée départementale ? Qu'il le dise carrément.

C'est peut-être lui aussi qui nous a entraîné dans le mouvement socialiste des 80 ? Il ne peut être le seul qui ait fait nos deux cents et quelques conférences de propagande et d'organisation tant dans la ville et les environs que dans les départements voisins !

Conclusion : avant M. Naudin il n'y avait que des imbéciles et des réactionnaires à Calais ; depuis que M. Naudin a mis à la disposition de notre démocratie sa puissante et féconde conception, il n'y a que des incapables dans nos assemblées élues !

Dans tous les cas, l'où qu'en soit, c'est prétendre posséder la science infuse, doit s'instruire et glaner ce qu'il peut là où il y a à glaner et dénigrer qui lui en fait un reproche ou un crime ne peut être qu'un fat — ce n'est pas le cas de M. Naudin. Mais cependant le « à chacun selon ses œuvres » est toujours vrai.

Laisser aux personnages précités ce qui leur appartient et reconnaître à M. Naudin qu'il fit des éloges au signataire de ces lignes, en présence de M. Lang, son ancien ami, lorsqu'il alla lui soumettre ses observations et lui demander également son avis.

C'est ainsi qu'il fait écrire l'histoire. M. Naudin, parce qu'elle est conforme à la vérité.

A. DELCLUSE.

Nous donnerons également in extenso la réponse de M. Naudin.

Intéressant avis aux pêcheurs à la ligne

La pêche à la ligne va s'ouvrir dans quelques jours. Signalons à ces nombreux adeptes de ce très intéressant délassement le moyen d'être prise, à l'égard de leur sport favori, par la chambre des appels correctionnels de Nancy, présidée par M. Grosmaitre, Conseiller de cette Cour, la fameuse question de savoir si un pêcheur à la ligne est forcé de tenir sa gaule à la main. L'arrêt, absolument favorable aux pêcheurs, dit notamment :

Attendu que, par « ligne flottante » dans le texte, le législateur a simplement voulu définir un genre de ligne différent de la « ligne volante » et de la « ligne de fond » ; qu'il suffit que le pêcheur tienne à gaule à laquelle la ligne flottante est adaptée soit à portée de celui qui l'a tendue, sans qu'il soit absolument nécessaire que la ligne flottante soit dans la main pendant toute la durée de son séjour dans l'eau...

Nos Sociétés aux concours de musique

A Courbevoie

A côté de l'*Harmonie municipale* et de la *Fanfare des Enfants de Gayant* de Douai, qui ont obtenu au concours de Courbevoie les éclatants succès que nous avons signalés hier, il faut citer encore :

Les *Orphéonistes de Saint-Omer*, qui ont remporté au même concours international de Courbevoie :

1e Lyre prix de lecture à vue ;

1e Lyre prix d'exécution avec félicitations du jury ;

1e prix d'honneur à l'unanimité ;

Un diplôme de direction au chef.

A Saint-Quentin

La *Société philharmonique de Comines* (France), qui prenait part au concours de Saint-Quentin, a remporté en première division :

Le 1er prix d'exécution (ascendant).

Le 1er prix d'honneur à l'unanimité avec félicitations du jury.

La société est arrivée à Lille hier lundi, à 11 heures, et s'est rendue au café Delevoye, 47, rue de Paris, où un banquet était organisé en son honneur.

Nos ports du Nord

Voici les chiffres que publie le *Moniteur maritime*, dans son dernier numéro, au sujet du mouvement commercial de la navigation, dans nos trois grands ports du Nord de la France.

C'est la jauge nette des navires chargés :

	1896	1897
Dunkerque	605 319 tx	576.554 tx
Calais	382 490	380 436
Boulogne	290.697	299.483

Les produits de « la faïque »

Extrait mensuel du *Bulletin Officiel* de l'enseignement :

Warlaing. — Le 11 avril, vers quatre heures du soir, plusieurs enfants jouaient près d'une mare dans le bois communal de Warlaing, quand le jeune Auguste et Hayez Paul tombèrent dans l'eau, profondes en cet endroit d'au moins deux mètres, ils disparurent aussitôt ; de plus, quand le jeune Armand Verdavaine, âge de dix ans, élève de l'école de Warlaing, courut à leur secours : à l'aide d'une perche, il les ramena sur le bord et leur sauva ainsi la vie.

Avesnelles. — Le jeudi 22 avril dernier, le jeune Scottez Emile, âgé de 11 ans, est tombé dans l'Helpe à un endroit où l'eau est assez profonde et le courant très rapide. Il paraît complètement perdu sans le courageux sang-froid de son petit frère Léon, enfant de neuf ans, qui accourut et, se retenant par des branchages, tendit une de ses jambes à lequel celui-ci saisit, et grâce à laquelle il put maintenir la tête hors de l'eau, en attendant l'arrivée d'autre secours.

Douai. — Le 4 mai 1897, le jeune Paul Petit, âgé de 8 ans, demeurant rue Saint-Nicolas, jouait, vers midi, sur un ponton amarré au quai Bertin, lorsqu'en voulant rattraper un objet qui avait lassé échapper, il tomba dans le canal.

Fort heureusement, un de ses camarades qui l'accompagnait se mit à appeler au secours ; un enfant de 11 ans, Emile Cordier, de la rue au Blé, se trouvant que son courage, s'élança dans la barque et parvint à maintenir au-dessus de l'eau le jeune Petit, jusqu'à ce qu'un passant vînt à son aide pût retirer le jeune imprudent qui en fut quitte pour la peur.

Erre. — Le 6 mai, en jouant près de la maison de ses parents, le jeune Marcel Paquiez, élève de l'école de garçons d'Erre, a trouvé une pièce de 1 fr. Cet enfant s'est empressé de remettre sa trouvaille à l'instituteur, en le priant d'en rechercher le propriétaire.

Quérenaing. — Le 2 mai, l'élève Henri Gilles de l'école communale de Quérenaing, âge de 11 ans, a trouvé sur la place de cette commune la somme de 50 centimes qu'il a remis à l'instituteur.

Monchin. — En sortant de l'école, le 4 mars, le jeune Lizerad Edmond, âgée de 10 ans, a trouvé une pièce de 50 centimes qu'elles se sont empressées de remettre à leur instituteur.

Mouchin. — En sortant de l'école, le 4 mars, le jeune Lizerad Edmond, âgée de 10 ans, a trouvé une pièce de 50 centimes et une pièce de 5 centimes qu'il a s'est empressé de remettre à M. Lubrer, instituteur.

Bouvines. — En se rendant en classe le 15 février dernier, le jeune Blondel Pierre, âge de 11 ans, a trouvé un pouce de cinq centimes. Il a de suite s'est empressé de remettre cette trouvaille à M. Marquant, instituteur.

Chronique Locale

ROUBAIX

LA FÊTE FÉDÉRALE

DE GYMNASTIQUE

DEUXIÈME JOURNÉE

La matinée d'hier a été pluvieuse, jetant un certain froid sur l'animation générale.

Pourtant dès six heures du matin les gymnastes se rendent au terrain de manœuvre pour continuer les concours individuels et de section. Le clou de la matinée devait être l'arrivée de M. Bouvier, ministre de la marine.

Dès onze heures, la rue de la Gare présente une animation extraordinaire, les promeneurs se rendent vers la gare pour assister à l'arrivée de l'hôte gouvernemental.

Les mesures d'ordre

A onze heures et demie, un escadron du 10e régiment de cuirassiers, commandé par le capitaine *maîtres de la gare*, déblayant tout le devant.

Il est commandé par M. le colonel Ferrel et les capitaines Jourdan et Ardouin Dumazet.

Les quelques instants plus tard, M. le lieutenant de gendarmerie Gaillard arrive à la tête de quarante gendarmes à cheval.

M. Barroyer, commissaire central, assiste de MM. Chapé, Squivée, Villon et Lecomte, commissaires, assurer le service d'ordre de police, dans la cadre libre de la place de la Gare, dans l'intérieur du hall.

Sur le quai de la gare, six gendarmes, sous les ordres d'un chef attendent pour rendre les premiers honneurs.

A midi arrivent MM. Cazalet, président de l'Union des sociétés de gymnastique ; le commandant V. Desplures, président du Comité d'organisation de la XXIIIe fête fédérale, Pennel président de la Roubaisienne, Nizette et C. Florin, vice-président du Comité d'organisation, Sayet, secrétaire, M. Scuifort, président du Conseil général et Ternynck, président du Tribunal de commerce.

A midi et quart, ces messieurs passent sur le quai pour atteindre le train ministériel.

Pendant ce temps, les sociétés des sous-officiers français, de la Prévoyante, Jeanne d'Arc, 1870-71, les combattants de Crimée, l'Union des patriotes, drapeaux en tête, forment la haie dans la rue de la gare, et la société des trompettes l'*Ancienne* se masse du côté de la rue de l'Alma.

L'arrivée du ministre

Exactement à midi 20 minutes, le train présidentiel entre en gare. La portière du wagon salon descendent successivement Desplures en costume de sous-bureau s'avance.

L'amiral serre la main à M. Desplature, à M. Sayet et aussitôt les présentations ont lieu.

M. Scuifort s'avance, dit au ministre qu'il lui apporte le salut du Conseil Général. A quoi M. Besnard répond qu'il est heureux de venir au nom du Gouvernement de la République, présider la XXIIIe fête fédérale.

Dans le wagon-salon, accompagnant le ministre, il y avait : M. le Préfet du Nord, M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. le général de France, MM. les généraux Chanoine, Massu, Avon, de Maindreville, M. le capitaine de marine Fortin, M. le lieutenant de vaisseau Tracon.

En traversant les voies pour passer dans le salon, qu'il ne fera d'ailleurs que traverser, le ministre est salué par les cris répétés de : Vive la République ! Vive l'armée ! Vive l'armée !

Le ministre salue, traverse la gare et arrive sur la place. La, le groupe présente les armes.

Les voitures s'avancent. Dans la première, prennent place M. le ministre, M. le général de France, M. le préfet, M. le commandant V. Desplures.

Dans la deuxième, MM. Cazalet, le général Chanoine, les généraux Massu et Avon.

Dans la troisième, MM. Scuifort, général de Maindreville, le capitaine de vaisseau Lefebvre, et le secrétaire général de la préfecture.

Dans la quatrième, MM. le capitaine d'artillerie Fortin, le lieutenant de vaisseau Tracon, M. Ternynck, président du Tribunal de Commerce.

Dans la cinquième, MM. les membres du Comité d'organisation, puis les membres de la presse et MM. les commissaires de police.

Précédés d'un pelotons de gendarmerie à cheval, suivi d'un demi-escadron du 19e, les gendarmes à cheval galopant aux portières, le cortège s'ébranle.

La rue de la Gare est noire de monde. Il y en a à tous les balcons, à toutes les fenêtres, sur les toits.

Les cris de vive la République ! vive l'armée ! vive la marine ! retentissent, coupés ça et là, de cris de vive Carrette !

A droite de la gare, un groupe de collectivistes chantent l'*Internationale*.

Les voitures du cortège sont suivies latéralement par des groupes de jeunes gens qui crient vive Carrette, vive l'armée, vive la République, vive le ministre.

Les chapeaux s'agitent, on applaudit.

Le cortège descend la rue de la Gare ; la pluie tombe fine mais persistante.

Entre la brasserie de la *Terrasse* et le café *Moderne*, un cri retentit : « A bas l'armée ! » Aussitôt une bordée de sifflets part, couvrant la voix de ceux qui ont crié. Le cri s'arrête, le blasphème et une bousculade se produit.

Il faut dire pourtant qu'un assez grand nombre de citoyens suivent le cortège en sifflant.

Le cortège continue la rue de la Gare, prend la rue Neuve et arrive au numéro 55 de la rue de Lille, en face de la maison de M. V. Desplatures, où est avec bien du dîner de toute couverte.

Dans les jardins, la *Grande Harmonie*, dirigée par M. Koszul, salue l'arrivée du ministre par les accents de la *Marseillaise*.

Bientôt après il trouve, pour son casernement du manège, la gendarmerie la caserne et la police font seule le service.

Un socialiste trop fervent fait naître une légère bagarre.

En somme, il n'y a rien eu de bien saillant et étant donné l'état des esprits à Roubaix on peut dire que la manifestation de M. Besnard a été favorable, sans être enthousiaste.

En sera-t-il de même à son départ ?

UN INCIDENT

Nous devons signaler un incident que nous quelques de regrettable. Il a eu lieu hier au soir, trop quel malentendu, le maire, président d'honneur de la XXIIIe fête fédérale, n'a pas assisté à la réception du ministre.

Il n'y a pas lieu de croire c'est plus qu'une faute, car la conviction doit régner partout.

Et nous ne sommes pas plus loin de déduire que les adversaires hostiles qui ont salué le passage du ministre sont le résultante de l'absence, volontaire ou involontaire du maire.

Nous devons à la vérité de déclarer que la presque unanimité des Roubaisiens regrette qu'on ait fait de la politique dans une fête qui avait rallié tous les habitants sans distinction.

Chez M. le commandant Desplatures

Ainsi que nous l'avons dit, un dîner tout intime a été servi chez M. le commandant Desplatures, 55, rue de Lille.

Au dessert, M. Desplatures s'est exprimé ainsi :

Monsieur le ministre,

La population roubaisienne a acclamé et mainte avec enthousiasme le représentant du gouvernement et l'expression de ses sentiments patriotiques s'adressait aussi à M. l'amiral, qui représente tout ce que nous avons de plus beau et de plus noble en France : l'armée.

Permettez-moi, M. le ministre, au nom du Comité d'organisation, de vous remercier du plus profond du cœur, le gouvernement qui a bien voulu s'associer d'une façon aussi éclatante à la fête patriotique de 4 jours des sociétés de gymnastique et vous dire combien je suis honoré de vous voir à ma table.

Je lève mon verre en l'honneur de M. le président de la République, en votre honneur, M. le ministre, en l'honneur de toute la nation française.

M. l'amiral Besnard répond par le discours suivant :

Monsieur le President,

Permettez-moi de vous dire combien je suis touché de la reception que vous m'avez ménagée ici, et de Roubaix ont fait au représentant du gouvernement de la République. J'emporterai dès la conquête d'une estime plus parfaite et un sentiment profond attachement à nos institutions.

Je rendrais compte au gouvernement de l'accueil que j'ai reçu et dont je me personnellement très heureux. Je félicite particulièrement les personnes qui m'ont marqué et qui, sans y être pousser par aucune considération que celle de l'intérêt du pays, consacrent leur temps et leurs efforts à préparer les jeunes générations aux luttes futures et facilitent ainsi le rôle de l'armée et de la marine en développant l'amour de la patrie. Je crois être en l'interprète en vous remerciant de votre hospitalité et de Mme Desplatures, et en les remerciant de la cordiale hospitalité qui nous ont si gracieusement offerte.

LE CORTÈGE

A deux heures et demie, les Sociétés se rangent boulevard de Strasbourg. Le cortège se met en marche à deux heures et demie ; il suit l'itinéraire suivant : Grande-Rue, rues Sagot, Georges, du Bois, d'Inkermann, boulevards de Cambrai, de Douai, rue Lacordaire, puis le terrain de manœuvre où il arrive à trois heures et demie. Les mêmes sociétés que la veille en font partie.

En tête trois gendarmes ouvrent la marche, puis vient le drapeau fédéral porté par M. Albert Du Beurepaire, entouré d'une garde d'honneur. Les gymnastes suivent au grand complet. Les sociétés se font remarquer par leur bonne tenue. Nous avons remarqués *La Roubaisienne* et *L'Ancienne*.

Comme la veille, la foule se presse sur le parcours du cortège.

Départ pour le champ de manœuvre

A trois heures et quart, le cortège se reforme devant la mairie. M. Desplatures, dans le même ordre que le matin, avec cette variante que M. Cazalet a pris place dans la première voiture et M. le commandant Despature dans la seconde.

Une foule nombreuse est massée sur les trottoirs. A la sortie du ministre, des cris nourris de Vive la France ! Vive l'armée ! Vive l'armée ! Vive Carrette ! coupés par ceux nombreux aussi de Vive Carrette !

Le cortège s'engage dans la rue Charles-Quint, boulevard de Fourmies, boulevard de Douai, rue Lacordaire, toujours au milieu d'une grande affluence de monde.

Mêmes cris, même animation, tantôt sympathiques, tantôt hostiles sur tout le parcours du cortège : au passage des chasseurs, les cris de Vive l'armée ! éclatent nourris. Tantôt on fait une ovation au ministre, tantôt c'est au maire et au secrétaire de Carette que les spectateurs manifestent, mais sans trouble.

En arrivant sur le champ de manœuvre, le ministre et le cortège se rangent en bataille.

Toutes les tribunes sont bondées de spectateurs.

A la tribune officielle

M. le Ministre préside ayant à ses côtés M. le général de France, M. le Préfet, M. Desplatures, M. Cazalet, MM. les généraux Chanoine, Maindreville, M. Paul, président du tribunal de Lille.

Aussitôt que ces Messieurs ont pris place, M. Cazalet présente ministre les membres du Comité de permanence. M. Desplature, ceux du Comité d'organisation dont il fait l'éloge.

Le Ministre répond qu'il est enchanté de l'éloge que l'on fait de ces messieurs et les félicite. Le commandant Desplatures présente ensuite les officiers du Cercle militaire et fait ressortir leur patriotisme.

Le défilé des gymnastes commence. A leur tête marche M. A. Dubaueraspire, portant le *drapeau de la Fédération*.

Le défilé s'accomplit d'une façon impeccable et quand tous les drapeaux massés au lois vont neuvant saluer les autorités, que la *Grande Harmonie*, la *Grande Fanfare* et la *Fanfare Desplattre*, dans la quadrille, MM. le capitaine d'artillerie Fortin, le lieutenant de vaisseau Tracon, M. Terynck, président du Tribunal de Commerce.

Dans la cinquième, MM. les membres du Comité d'organisation, puis les membres de la presse et MM. les commissaires de police.

Précédés d'un peloton